

Triialogue

Le magazine de la Fédération des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel

septembre -
décembre 2019
n°93

UNE RENTRÉE 2019 AXÉE SUR LA REPRÉSENTATION



Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



p.3 Le saviez-vous ? p.4-5 La FAPEO consultée en mai ... et après ?
p.6-7 Un nouveau guide pour s'impliquer dans l'école p.8-9 Ensemble avec
les personnes extraordinaires p.10-13 Colloques et forums sur l'inclusion
2019 p.14-15 Hyper-connectivité et sommeil p.16-17 L'obligation scolaire
à 5 ans : un rempart contre les inégalités ? p.18-19 Les toilettes à l'école :
entre crainte et besoin pressant, il faut choisir ! p.20 Et pour jouer ?

Septembre-Décembre 2019

Responsable de publication : Daphné Renders

Conception visuelle : Lisa Leloux & Kevin Stilmant

Rédaction FAPEO : Joëlle Lacroix, Daphné Renders, Véronique de Thier, Darleen Pollet, Sarah Gauthier, France De Staercke, Mara Scandariato

Périodicité : 3 numéros / an

Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Instances où siège la FAPEO et Partenariats :

Commission de pilotage (COPI), Commission des Inscriptions Inter Réseaux (CIRI), Conseil supérieur des Centres Psycho- médico-sociaux (CSCPMS), Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé (CSES), Conseil supérieur des allocations d'étude, Conseil supérieur des cours philosophiques, Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), Commission consultative pour le transport scolaire, Commission « Articles 41 » de la loi du 29 mai 59 - Interdiction de pratiques déloyales, Comité de pilotage du décret intersectoriel enseignement - aide à la jeunesse, Commission de maintien en maternelle, Chambre de recours des aménagements raisonnables, Comité de concertation du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, Chambre de l'Éducation Permanente (FESEFA), Plateforme EVRAS, Plateforme associative de lutte contre l'échec scolaire, Plateforme de l'enseignement spécialisé, Plateforme Intégration, Centre d'étude et de défense de l'enseignement public (CEDEP), Plateforme francophone du Volontariat, Réseau Prévention Harcèlement, Conseil des Femmes Francophones de Belgique - Commission enseignement, « Campagne Marguerite » -Infor Jeunes Laeken, Projet Ne tournons pas autour du pot.

L'ÉDITO	2	
ACTUS	3	Le saviez-vous?
	4	La FAPEO consultée en mai ... et après ?
	6	Un nouveau guide pour s'impliquer dans l'école
PERSONNES EXTRAORDINAIRES EN MOUVEMENT	8	Ensemble avec les personnes extraordinaires
	10	Colloques et forums sur l'inclusion - 2019
SANTÉ	14	Hyper-connectivité et sommeil
ANALYSES	16	L'obligation scolaire à 5 ans : un rempart contre les inégalités ?
	18	Les toilettes à l'école : entre crainte et besoin pressant, il faut choisir !
DÉCOUVERTES	20	Et pour jouer ?

À l'heure d'écrire ces quelques lignes, la Belgique fonctionne toujours en mode « affaires courantes » ; les résultats électoraux du mois de mai sont toujours sources de négociations. La Fédération Wallonie-Bruxelles vient de revêtir ses nouvelles couleurs. Nos attentes quant aux changements attendus se portent dorénavant vers notre nouvelle ministre de l'enseignement obligatoire, Caroline Désir. Quand l'enseignement privé confessionnel et dogmatique ne cesse de réclamer toujours plus abusivement les deniers publics, interprétant à sa façon notre constitution, l'enseignement officiel, l'école publique, l'école pour tous, pourront-ils enfin retrouver priorités et justes mesures par l'autorité publique ?

L'école doit évoluer, ces changements sont nécessaires et appuyés par de nombreuses analyses de notre système actuel. Et pourtant, dans les chantiers de ces dernières années, la mise en œuvre opérationnelle des différentes actions n'est pas (encore) suffisamment balisée. La FAPEO a largement diffusé son memorandum et a été consultée lors des négociations. Nous espérons que nos recommandations seront entendues et pourront prendre forme dans cette législature. Est-ce que l'école pourra avancer ? Nous avons eu l'occasion de rappeler nos attentes. Serons-nous plus qu'écoutés ? Nous revenons dans ce numéro sur ces défis.

Le début de cette année scolaire correspondait également à la mise en pratique des mesures de « gratuité scolaire » dans l'enseignement maternel, pour chaque enfant, tous réseaux confondus. Une obligation constitutionnelle qui commencerait enfin à être respectée. C'est un début ! Et surtout, un réel soulagement pour de nombreuses familles. Mais malgré tout, cette mesure implique une vigilance accrue de la FAPEO tant certains tentent de contourner cette obligation de différentes manières, parfois très créatives. S'assurer que tout enfant puisse disposer des moyens matériels à sa scolarité, ferait-il peur ?

Reconnaitre les intérêts d'une scolarisation dès cinq ans... c'était le sujet d'une analyse FAPEO, reprise dans cette édition du Trialogue, de même qu'une autre sur un sujet toujours pressant : les toilettes à l'école. Cette analyse se penchera sur la violence et le sentiment d'insécurité autour de cet espace confiné.

Notre rubrique « le saviez-vous » revient sur les derniers changements dans le cadre de la gratuité scolaire ou encore au sujet du conseil de participation. Saviez-vous que, partout, dans chaque école, dès cette année, ce sont quatre conseils de participation qui doivent être tenus et non plus deux ? La participation des parents y est nécessaire. Cette participation, établie depuis 1997, est renforcée avec ces dernières mesures. Alors c'est à nous, parents, de remplir nos obligations, d'assurer nos droits, de remplir nos devoirs de parents. Que nous nous portions candidats dans le comité d'une association de parents ou assistions « juste » aux réunions, alimentons les réflexions, participons. Les écoles sont maintenant obligées de s'engager dans un « plan de pilotage ». Elles y rentrent en trois phases : certaines ont travaillé à leurs objectifs l'année dernière, les écoles de la deuxième phase vont entamer le travail tandis que les parents de la dernière phase seront consultés en fin d'année. Dans tous les cas, les objectifs doivent être approuvés en conseil de participation et c'est là que vous, parents, avez un réel rôle à jouer. N'hésitez pas à contacter l'équipe FAPEO et vos contacts régionaux pour toute question. Nous répéterons notre slogan encore et encore : « Parents, mobilisez-vous ! L'école, c'est aussi votre affaire ».

Bonne lecture ...



Luc Pirson
Président
de la
FAPEO

Le saviez-vous ?

Daphné Renders
Chargée de mission à la FAPEO

+ 100€

Suite à une grande enquête en ligne portant sur les dépenses effectuées par les parents au niveau du matériel scolaire, en début d'année, il ressort de cette enquête que « deux parents sur trois dépensent plus de 100 € par enfant pour les fournitures scolaires ». L'enquête révèle également que 74 % des parents trouvent que le budget consacré à la rentrée scolaire augmente d'année en année. Au total, 39 % des familles dépensent en moyenne entre 100 € et 200 € par enfant. « Elles sont 26 % à dépenser moins de 100 €, alors que 4 % déboursent plus de 500 € pour les fournitures scolaires. » Une école gratuite dites-vous ?

Conseils de Participation

Le Conseil de Participation, vous le pratiquez ? Vous en rêvez ? Vous désespérez de le voir arriver dans votre école ? Obligatoire depuis 1997 avec une représentation des parents, voici un rappel des règles, nouvelles et plus anciennes qui le concerne. Par exemple, saviez-vous que le ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) de l'école est maintenant présenté en Conseil de Participation ? Et que son nombre est passé de 2 à 4 par an cette année ?

Plan de Pilotage

Cette année scolaire, un deuxième tiers des écoles rentre dans le processus de Plan de Pilotage tandis que le dernier tiers des écoles y rentrera à la rentrée prochaine. Les parents sont impliqués dans le processus, n'hésitez donc pas à occuper cet espace.

50%

En Europe, « approximativement 50% des citoyens sont en position politique, culturelle et économique de sortir de leurs frontières pendant leurs congés ». Ce chiffre peut sembler important, surtout en sachant que 2018 a enregistré 1,4 milliard de séjours à l'étranger. Et pourtant, à l'échelle mondiale seuls 7% de la population mondiale (un peu moins de 500 millions de « migrants de plaisance ») ont la possibilité de partir hors de leur pays pendant leurs vacances, tandis que les 93 autres pourcents sont « assignés à résidence ».

Gratuité scolaire

En mars dernier, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté le décret « Gratuité » qui organise la gratuité partielle et progressive de l'enseignement maternel. L'enseignement primaire suivra par la suite. Ce décret apporte plus de clarté sur les frais scolaires autorisés, fixe des plafonds de montants réclamés aux parents, et met également fin à des pratiques discutables tels que la rétention du bulletin pour frais impayés.

La FAPEO consultée en mai

... et après ?

La consultation de la société civile, qu'en restera-t-il ?

Suite aux élections du 26 mai 2019, le PS et Ecolo tentent la piste d'une coalition, appelée coquelicot, associant la société civile. Dans ce cadre, les deux formations politiques ont invité des acteurs de la société civile à exprimer leurs positions sur base d'une note qui s'intitule « Lignes directrices pour la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles ». C'est dans ce contexte que la FAPEO a été entendue par les négociateurs PS et Ecolo. Suite à cette rencontre, nous avons envoyé par écrit nos points d'attention. Ils étaient exprimés en ces termes :

Lignes directrices d'une déclaration de politique gouvernementale et sociétale ambitieuse pour la Fédération Wallonie-Bruxelles : réaction de la FAPEO

À juste titre le gouvernement veut renforcer le plaisir d'apprendre. Pour la FAPEO, ce plaisir d'apprendre, essentiel, ne sera renforcé que si le bien-être et le respect de l'élève (et des enseignants) sont pris en compte. La FAPEO demande que cet objectif guide les réformes à venir. Le bien-être ne peut se résumer à une vision hygiéniste (sport, alimentation, toilettes). Au centre de cet objectif, se situe l'évaluation des élèves. La FAPEO souhaite que le principe de l'évaluation formative, sans notation, avec analyse des erreurs par l'enseignant pour chaque élève soit inscrit dans la Déclaration de Politique Communautaire. Quand les jeunes sont à l'école au quotidien sanctionnés par les points et les commentaires déclarés, comparés entre eux, stigmatisés, orientés, voire relégués, l'école ne remplit pas sa mission émancipatrice : enseigner un maximum de connaissances et outils, pour donner confiance, estime et capacités au futur citoyen et acteur de notre société. La FAPEO demande que le futur gouvernement réexamine la liberté laissée aux pouvoirs

organisateur en matière de règlement des études car le traitement pédagogique par le biais des évaluations est inégalitaire. La valeur de la réussite, et de l'échec, n'est pas identique d'un établissement à l'autre, ni d'un enseignant à l'autre.

Cette liberté, une parmi d'autres, renforce **la concurrence entre écoles**. Pour la FAPEO, cette question du marché scolaire n'est que timidement soulevée. Ce sujet reste un tabou alors qu'il devrait être pris à bras le corps. Il est toujours attendu que la **gratuité de l'école** soit appliquée en pratique pour tous, partout, sans porte ouverte à des dépenses sources de discriminations au sein d'une école ou entre écoles. La concurrence est certes liée à l'existence des réseaux mais pas uniquement. Les projets d'établissement conçoivent leur école comme devant correspondre à un profil d'enfant. Cela est contraire à l'idée d'un service public qui se doit d'accueillir tous les enfants quels que soient leurs besoins. Chaque école devrait être « multi pédagogique », c'est cela la différenciation pédagogique par chaque enseignant dans une **école réellement inclusive**.

L'inscription dans une école devrait être déliée de l'obligation d'adhésion au projet d'établissement, au ROI et au règlement des études parce que ces documents sont autant d'alibis de sélection des publics. Par ailleurs, cette obligation s'apparente à une contractualisation non négociée. Le socle commun est celui du « décret Missions » qui doit s'imposer comme seul principe au moment de l'inscription. L'inscription dans une école est un véritable parcours du combattant, particulièrement dans les zones en tension, tant dans le fondamental que dans le secondaire. La FAPEO demande que ce chantier de la régulation soit ouvert dans le cadre des réformes en cours, à travers la mise en place de plateformes locales de concertation réunissant tous les acteurs, parents compris. La FAPEO pense que la régulation doit se faire au niveau des bassins scolaires. Cette régulation doit avoir comme objectif la simplification de la procédure pour les parents

et une mixité renforcée dans les écoles. Dans ce cadre, il faudra examiner toutes les formes de sélections organisées : exclusions, réorientations, etc.

Changer l'école, c'est aussi s'attaquer au principe de **la démocratie scolaire**. La FAPEO demande que les écoles étendent ce principe à elles-mêmes et se détachent d'un modèle autoritaire dans lequel les usagers, parents et élèves, ont bien trop peu voix au chapitre. Dans un monde où l'on se préoccupe de l'éloignement du citoyen de la chose publique, l'école devrait commencer à incarner la participation citoyenne sans infantiliser ceux qui ne détiennent pas les sacro-saints codes de l'école. C'est aussi par-là que passe l'émancipation. Les parents, tant individuellement que collectivement, quand ils rencontrent des difficultés avec l'institution, sont confrontés au corporatisme du monde de l'éducation. La FAPEO souhaite que l'on mette en place un « guichet unique » à l'attention des usagers : un service de l'administration exclusivement réservé aux relations des usagers (parents et élèves) avec les écoles (recours, plaintes, coût scolaire, discrimination, harcèlement, etc.).

En parlant d'émancipation, la FAPEO rappelle qu'elle revendique le passage à deux heures de cours de **philosophie et citoyenneté** pour tous dans l'enseignement officiel. Pour répondre à l'obligation constitutionnelle, la FAPEO propose de rendre les cours de religions et morale facultatifs en dehors de la grille horaire. En attendant, la FAPEO souhaite que le formulaire de choix soit supprimé. Par défaut, tous les élèves bénéficient de deux heures de philosophie et citoyenneté. Si le parent souhaite un cours convictionnel, il en fait la demande.

Suite à l'envoi des réactions de la société civile, dont la FAPEO, les deux partenaires ont ajusté la note « lignes directrices » et, globalement, il est à souligner que nos remarques ont été prises en compte.

Est-ce la fin de l'aventure ?

De manière assez prévisible, le coquelicot n'a pas survécu à la réalité des chiffres. Effectivement, ils ne disposaient pas d'une majorité parlementaire. Il fallait donc s'associer à un troisième larron !

L'arc-en-ciel PS, ECOLO et MR, après avoir négocié tout l'été, a conclu un accord de majorité. Cet accord, traduit dans la déclaration de politique communautaire (DPC), suscite de nombreuses questions à éclaircir : retour des options dans le tronc commun ? qualifiant ? décret inscription ? rythme scolaire ? La nouvelle Ministre de l'enseignement obligatoire, Caroline Désir, peut compter sur la collaboration de la FAPEO pour construire un enseignement plus juste et plus égalitaire.

Nous espérons que les valeurs et chantiers qui seront entrepris dans les cinq années à venir iront dans le sens des combats menés par la FAPEO depuis de très nombreuses années. Wait and see....



Un nouveau guide pour s'impliquer dans l'école

Sarah Gauthier
chargée de mission à la FAPEO

La famille et l'école sont les deux lieux qui se partagent la grande majorité du temps de l'enfant. Et les parents, comme l'école, occupent dès lors une place déterminante dans son éducation. D'où l'importance d'une confiance mutuelle, d'un respect partagé et d'une volonté, de part et d'autre, de développer des partenariats constructifs au bénéfice de chaque enfant.

Au sein de toute école, il existe deux niveaux à partir duquel les parents peuvent exercer leur droit à la parole :

• **A travers la relation individuelle parent-école** : il s'agit du dialogue interpersonnel entre le parent et un interlocuteur particulier parmi les différents acteurs de l'école (enseignant, direction, éducateur, membre du pouvoir organisateur, etc.). C'est le vecteur de communication privilégié lorsqu'il s'agit d'une situation personnelle. Mais s'exprimer sur une situation individuelle peut parfois révéler une problématique collective.

• **A travers la représentation parentale collective** : il s'agit ici de la représentation des parents mandatés par leurs pairs (élus par l'ensemble des parents de l'école suivant les règles décrétales) pour les représenter au conseil de participation et/ou au sein de l'association des parents. Les représentants élus dans un organe de représentation s'y expriment sur des enjeux collectifs (qui concernent tous les enfants) et dans l'intérêt collectif de ceux qui les ont mandatés. Il n'est jamais question d'enjeux ou de situations personnelles au CoPa.

Le Conseil de Participation (abrégé en « CoPa ») a été instauré en 1997 par le décret « Missions », confirmé par l'adoption du livre I du Code de l'enseignement le 2 mai

2019. Il confère aux parents une place légitime dans l'école de leur(s) enfant(s). C'est une instance de concertation qui permet de réunir tous les acteurs et partenaires d'une communauté éducative : Pouvoir organisateur, direction, équipe éducative et pédagogique, membres du personnel administratif et ouvrier, élèves, parents, associations en lien avec l'école. Espace d'exercice démocratique, le conseil de participation est un lieu d'échange, de consultation et de réflexion qui porte sur des enjeux essentiels pour les différents acteurs. Le CoPa est amené à rendre des avis, à adresser des remarques à la direction, à être tenu informé de certaines décisions prises par l'école... C'est aussi un lieu de construction de projets dans des domaines divers : éducation au respect de l'environnement, hygiène alimentaire, citoyenneté, activités sportives ou culturelles... Il s'agit donc d'un véritable outil de concertation à s'approprier pour améliorer la vie scolaire.

Le nouveau modèle de gouvernance des écoles renforce les missions du conseil de participation et, a fortiori, la participation collective des parents. Désormais le CoPa est réuni au minimum quatre fois par an ; il est notamment chargé de prendre connaissance et de remettre un avis sur le plan de pilotage de l'école. Cela étant dit, nous restons lucides sur les difficultés rencontrées pour rendre effective une représentation parentale optimale. Au niveau de l'organisation interne, il est parfois difficile de mobiliser les parents; au niveau de l'organisation même de l'école, les parents et leurs représentants ne sont pas toujours les bienvenus, considérés comme légitimes et entendus à la table des concertations. Le CoPa reste trop souvent, pour les équipes éducatives, perçu comme un lieu d'information descendante alors qu'il est aussi un



lieu de débat. Pourtant, une cinquantaine de missions lui sont confiées. Rendez-vous au conseil de participation de votre école pour le vivre en direct !

L'enjeu réside donc bien dans l'exercice effectif du droit aux parents d'être représentés et considérés au sein du conseil de participation pour prétendre favoriser une véritable démocratie scolaire.

Nous vous proposons ici un guide pratique à destination des parents d'élèves. Une première partie vise à vous accompagner dans la compréhension du système scolaire. La seconde partie doit vous permettre de comprendre les différentes composantes du conseil de participation et ses missions pour vous permettre d'exercer au mieux votre droit à la représentation collective.

Ce guide « Démocratie scolaire, la représentation collective des parents au conseil de participation » sera disponible en version papier et numérique en octobre. N'hésitez pas à nous demander des exemplaires de celui-ci, vos responsables régionaux viendront avec plaisir vous les déposer lors d'une de vos réunions ou lors d'une rencontre dans votre école.

"Représenter, cap ou pas cap?"
La question de la représentation des parents à l'école reste parfois compliquée. Cette toute nouvelle capsule vous permettra d'approfondir davantage cette thématique tout en informant les autres parents. N'hésitez pas à la diffuser autour de vous !

retrouvez-la sur notre chaine youtube
Canal Fapeo

Références :

- Le Code de l'enseignement : www.pactedexcellence.be/index.php/2019/05/03/le-code-qui-balise-le-nouveau-tronc-commun-definitivement-approuve-par-le-parlement/
- Le décret « Missions » : www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=401

Ensemble avec les personnes extraordinaires

Darleen Pollet
chargée de mission à la FAPEO



Les 10 et 11 mai derniers, la FAPEO a participé à l'événement « Ensemble avec les personnes extraordinaires » à Marcinelle.

« Ensemble Avec les Personnes Extraordinaires » est une organisation de la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) de la Province du Hainaut et de l'association « Vers la Vie ». Il s'agit d'une manifestation publique et gratuite qui se déroule sur deux journées.

Organisée depuis 2008, son objectif principal est de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap en sensibilisant le public valide au handicap et en facilitant la rencontre entre les personnes ordinaires (valides) et les personnes extraordinaires (en situation de handicap) au moyen du jeu, du sport, de la culture, de l'information, du dialogue, ... Pourquoi ensemble ? C'est l'occasion de partager les expériences, d'avancer pour mener des réflexions sur des thèmes liés au handicap et surtout au vivre ensemble.

Le but de ces deux jours est de déboucher sur des pistes et des solutions à concrétiser avec les pouvoirs publics, le secteur éducatif ou médical, les associations actives dans

le secteur de la santé et du handicap, elles aussi présentes, et bien entendu les citoyens, qu'ils soient valides ou en situation de handicap.

Cette rencontre « d'égal à égal », entre deux publics qui se croisent trop rarement, se déroule dans des circonstances festives et décontractées et fait la part belle aux talents des personnes extraordinaires à travers toutes les activités mises en place ainsi qu'à l'engagement et à l'énergie des personnes valides qui rejoignent ce beau projet.

Dans un climat de solidarité, de citoyenneté, de divertissement et de convivialité, de nombreuses activités sont proposées sur un site de 2 hectares et ce pour la 12ème année.

Le vendredi : Journée Extra'Kids :

Les rencontres extra'kids sont des journées de rencontres organisées par le Service Animation et Sensibilisation au Handicap (SAPASH) de la DGAS entre les enfants de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé. Ces rendez-vous interactifs entre les élèves issus de toute la Province du Hainaut sont proposés gratuitement. Plus de 850 enfants participaient aux quelques 60 activités proposées durant la journée.



Le samedi : Journée familiale

La deuxième journée de cette manifestation était axée sur la détente, la convivialité et les loisirs, avec le village des enfants, des spectacles, une brocante, des expositions, des activités sportives et handisports, le défilé des dragons extraordinaires, des ateliers ludiques de mise en situation qui permettent de prendre un instant la place de personnes en situation de handicap.

D'autres activités sportives étaient également programmées depuis le site, des rando-cyclo, balade moto, marche nordique, marche sportive, randonnée en joëlette ou encore jogging enfants / adultes.

La FAPEO, sensible à l'inclusion des enfants porteurs d'un handicap, y tenait un stand

La FAPEO est particulièrement sensible à la question du handicap. C'est pourquoi, nous tenions à être présents durant ces « deux jours extraordinaires ».

Pour que tous les enfants puissent s'épanouir à l'école, nous pensons que celle-ci doit répondre à six critères : l'école est bienveillante, gratuite, ouverte à tous, citoyenne, sans échec et surtout, pour ce qui nous préoccupait prioritairement en cette journée : l'école est inclusive.

L'inclusion est le fait d'accueillir au sein de l'école des enfants porteur de handicap et de pouvoir les amener au meilleur de leurs possibilités tout en aménageant les conditions matérielles et/ou pédagogiques pour qu'ils aient les mêmes chances que les autres enfants. Dans son Mémoire 2019, une des revendications de la FAPEO est « une spécialisation de l'enseignement plutôt qu'un enseignement spécialisé ». Nous nous positionnons donc clairement dans cette optique.

Lors de ces journées, nous invitons les enfants et/ou les adultes à coopérer afin de dessiner tous ensemble avec un seul marqueur un même dessin. Le but de l'exercice étant de sentir, de s'écouter, de communiquer et surtout de s'aider mutuellement. Tous les potentiels sont mis en valeur ; tant le jeune déficient avec ses différences qui enrichit la réflexion et que la coordination physique du valide qui va s'adapter pour se mettre en action avec une autre démarche. Créativité, réflexion et entraide sont au cœur de cet atelier.

De plus, nous proposons aux participants de réaliser sur ces deux jours un arbre à souhaits. Chaque personne qui le désirait pouvait écrire un message sur l'école de ses rêves.



Si, à l'école, on acceptait tous les enfants, l'école serait plus inclusive ...

Si, à l'école, on encourageait le plaisir de jouer ou d'apprendre plutôt que la compétition, l'école serait peut-être aussi plus inclusive...

Nous avons pu échanger avec des parents d'enfants de l'enseignement ordinaire et du spécialisé sur cette question de l'inclusion. Nous pensons que c'est en rapprochant les enfants qu'on avancera vers une école plus juste. L'initiative des « journées des enfants extraordinaires » encourage le « vivre ensemble » pour tous et toutes ...



Colloques et Forum sur l'inclusion 2019

France De Staercke

détachée pédagogique à la FAPEO

Cette année, la FAPEO a eu l'opportunité de participer à plusieurs grands rendez-vous sur l'inclusion, pour une société plus juste et pour un monde scolaire plus ouvert aux différences.

Voici le compte-rendu de trois de ces rencontres qui, en plus de sensibiliser les acteurs et les usagers de notre système scolaire à l'inclusion, a donné la parole aux experts en la matière.

1. Forum VERS UNE ECOLE INCLUSIVE – Des pistes pour relever le défi - 28 février 2019

En guise de préambule, les organisateurs de ce forum nous invitent à bien distinguer les notions d'intégration et d'inclusion en se référant au texte de la Convention de l'ONU, concernant les Droits des Personnes Handicapées, ratifiée par la Belgique et les entités fédérées en 2009 dont voici un extrait :

« L'intégration est un processus visant à placer les personnes handicapées dans des structures éducatives ordinaires déjà existantes, conjointement avec des personnes non handicapées- aussi longtemps que les personnes handicapées sont en mesure de s'adapter à ces structures. L'inclusion relève d'un processus de transformation systémique qui concrétise le changement des contenus, méthodes d'enseignement, approches, structures et stratégies en éducation afin de dépasser les barrières avec la vision de fournir à tous les élèves/étudiants des expériences d'apprentissage équitables de participation et un environnement qui correspond au mieux à leurs exigences et préférences. Placer des étudiants avec un handicap dans des classes ordinaires sans faire en même temps des changements structurels, par exemple d'organisation, de curriculum, de stratégies d'enseignement et d'apprentissage, ne constitue pas de l'inclusion. De plus, l'intégration ne garantit pas automatiquement la transition de la ségrégation vers l'inclusion. »¹

C'est Jean-Pierre Coenen, président de la Ligue des Droits de l'Enfant qui introduit cette journée riche en échanges. « Vers une école inclusive » laisse pressentir que nous sommes sur le chemin et que petit à petit l'école prend ce virage vers un décloisonnement de nos deux systèmes

d'éducation parallèles, un virage long mais qui donne de la puissance au mouvement. Il s'agit non seulement de valeurs humaines mais aussi de techniques pédagogiques et organisationnelles pour que la classe soit une vraie richesse pour tous : élèves et équipe éducative.

Ainsi les pionniers de l'inclusion en Fédération Wallonie-Bruxelles nous embarquent sur cette voie ; Ghislain Magerotte professeur émérite et UMons et Dominique Paquot, directeur de l'école Singelijn à Woluwé St Lambert donnent l'impulsion en retraçant le chemin déjà parcouru pour donner une place aux « enfants irréguliers » dès le 19ème siècle pour arriver en 1970 avec une loi organisant « l'enseignement spécial » et en 2004 avec le décret organisant l'enseignement spécialisé. Vient ensuite une autre possibilité pour les élèves à besoins spécifiques

avec la mise en place de l'intégration scolaire individuelle mettant en collaboration les enseignants de l'ordinaire et ceux du spécialisé ainsi que les parents de l'élève pour l'accompagner dans sa scolarité en élaborant ensemble le P.I.A. (Plan individuel d'apprentissage). Cependant, cette mesure d'intégration, voir encadré, n'est pas en adéquation avec le concept d'inclusion, prôné notamment par les conventions internationales (1994 Déclaration de Salamanque, 2006 Convention des Droits des personnes Handicapées ONU) approuvées par la Belgique.

« L'inclusion relève d'un processus de transformation systémique qui concrétise le changement des contenus, méthodes d'enseignement, approches, structures et stratégies en éducation afin de dépasser les barrières avec la vision de fournir à tous les élèves/étudiants des expériences d'apprentissage équitables de participation et un environnement qui correspond au mieux à leurs exigences et préférences ».

D'autres réponses vers l'école inclusive se situent dans les pôles territoriaux qui consistent à mettre le personnel spécialisé des établissements d'enseignement spécialisé d'un territoire déterminé d'un bassin géographique à disposition des écoles ordinaires accueillant des élèves à besoins spécifiques. En quelque sorte pour constituer des « centres de ressources spécialisés » et de mutualiser les moyens d'inclusion. Cela ne peut évidemment se faire sans la collaboration des professionnels relevant d'autres structures comme l'AViQ et la CoCof ainsi que les professionnels de la santé ; médecins, logopèdes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, etc..

Ensuite, c'est aux acteurs de terrain de faire en sorte que l'inclusion ait une chance de réussite en se montrant disponibles, en mettant en place des stratégies inclusives et individualisées (PIA et PIT), des aménagements raisonnables pendant et hors des heures scolaires dans un accueil global de l'élève, avec des outils informatiques adéquats.

Enfin, le Professeur **Magerotte** insiste sur le fait que l'adhésion de toute l'équipe au projet pédagogique d'inclusion est nécessaire pour garantir l'implication de tous les partenaires, parents y compris. « Il faut une école qui s'adapte à l'enfant et non l'enfant qui s'adapte à l'école », finit-il par conclure.

La matinée se poursuit et la parole est donnée à **Laurence Weerts**, de la Cellule opérationnelle du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, pour partager avec les participants au forum les dispositifs qui sont prévus par le Pacte afin de promouvoir une école inclusive. Mme

Weerts met l'accent sur l'objectif général qui consiste à réduire les modes de séparation des élèves. En effet, les modes de séparation selon les profils des élèves conduisent à des taux trop importants de redoublement, décrochage et d'orientation vers le spécialisé et ce depuis les maternelles ; les tableaux statistiques présentés sont clairs sur ces points. Différentes mesures sont développées telles que l'accès renforcé aux aménagements raisonnables, une réforme des mécanismes d'intégration et la création des pôles territoriaux ainsi qu'une restriction de l'envoi des enfants « dys » vers l'enseignement spécialisé. Il est spécifiquement ciblé de réformer l'orientation, l'enseignement de Type 8, les Formes 1, 2 et 3, et enfin de créer des implantations du spécialisé dans l'enseignement ordinaire.

L'objectif est donc bien de décloisonner l'enseignement spécialisé et ordinaire.

Ces réformes se mettant progressivement en place à partir de septembre 2020 et s'invitent donc forcément dans les plans de pilotage de tous les établissements scolaires.

UNIA, Centre Interfédéral pour l'égalité des chances était représenté par **Véronique Ghesquière** qui a présenté : « **Inspiration pour un système d'enseignement inclusif en Belgique** » où elle partait du constat qu'il existe un grand écart entre les textes et la réalité!

Différentes tables rondes sont au menu de cette journée, où des directions de l'Enseignement fondamental et ensuite de l'enseignement secondaire s'expriment autour

des questions suivantes : quelle est la philosophie et les valeurs de l'école ? quelles sont les forces du projet et quels obstacles sont-ils rencontrés ? Comment fédérer l'équipe autour de ce projet ? Quel(s) rôle(s) la direction doit-elle assumer ? Quels débats au sein de la communauté scolaire quant à l'évaluation de ce projet ?

Pour suivre c'est une rencontre « virtuelle » avec **Philippe Tremblay**, Professeur à l'Université Laval à Québec, en direct du Canada. Il est alors question de savoir comment organiser l'école inclusive, quelles stratégies s'avèrent-elles intéressantes ? Comment voit-on la certification des élèves à besoins spécifiques au Canada ?

Des enseignants prennent ensuite la parole autour de l'évolution de leur école : la différenciation pédagogique, les stratégies utilisées pour favoriser l'inclusion, dans le cadre de la collaboration enseignant spécialisé-enseignant ordinaire et comment l'organisation de l'école favorise le travail d'inclusion.

La place est alors aux débats entre la salle et les intervenants.

C'est **Jean-Jacques Detraux** (Prof émérite, ULiège, et CEFES-In/ ULB) qui avait conclu avec cette citation de Carol A. Tomlinson : « Les écoles sont comme des aéroports : les élèves-passagers arrivent de milieux variés et se dirigent vers de nombreuses destinations. Leurs décollages particuliers vers le monde adulte exigent divers plans de vol. » Sans se douter qu'il allait s'envoler lui aussi.

Bon vol à vous, Professeur !

Vous l'avez compris le sujet est vaste et la journée fut remplie de passion.

2. COLLOQUE : INCLUSION !? LIMITES & OPPORTUNITÉS, 4 avril 2019, ZFP à EUPEN

Cette journée en Communauté germanophone commence avec l'accueil de **Harald Mollers**, Ministre de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de La Communauté germanophone de Belgique.

« Dis-moi quelle école tu fréquentes, je te dirai comment tu es exclu ! » Le ton est donné et nous retrouvons les valeurs des conventions internationales. Il ne s'agit pas

pour autant de fermer les institutions adaptées mais de les regrouper avec des établissements d'enseignement ordinaire.

Et c'est **Dirk Schleih**, directeur du Centre de pédagogie adaptée qui présente le fonctionnement et les valeurs qui sont portées au Centre de Compétences adaptées d'Eupen.

Ce modèle est unique dans le paysage éducatif de nos contrées : la mutualisation des ressources pédagogiques, pour venir outiller les enseignants dans leur classe et au sein des écoles, permet aux enseignants de pouvoir organiser le travail de chaque acteur scolaire sans pour autant stigmatiser les élèves à besoins spécifiques. D'ailleurs pendant toute la journée qui a été rythmée par une pièce de théâtre de et avec les élèves et enseignants, un moment de lunch sous forme de cocktail dinatoire préparé et servi par les élèves, un « Fashion Show » réalisé en collaboration avec l'atelier de couture ; il n'a jamais été question de handicap ou de différence parce que chaque élève prend sa place, avec ses compétences, dans un projet où chacun est utile, voire indispensable.

La mise en œuvre de ces projets scolaires ne peut se faire que grâce à l'engagement de chaque membre du personnel éducatif.

Le Prof. **Dr. Joachim Kahlert** venu de Munich a abordé les revendications inclusives pour la mise en pratique de l'inclusion et le Prof. **Dr. Phil. Bernd Ahrbeck**, de Berlin, quant à lui, nous a parlé des opportunités de développement, les défis et entraves à l'inclusion.

Equipés de casques pour la traduction simultanée, nous avons pu suivre l'historique et les fruits de la recherche au-delà de nos frontières.

Nous avons été frappés lors de cette journée par une réflexion sur la prudence de l'utilisation du terme « inclusion » en ce fait que cela implique qu'il y ait dès lors eu « ex-clusion ». C'est donc aux racines du problème qu'il faut remonter et de considérer que l'on peut être différent sans en avoir peur.

La table ronde « Ma voix, ma place dans la société – les opportunités de l'inclusion » fermait le colloque.

Une fois de plus nous déplorons le manque de participation des acteurs de l'enseignement ordinaire dans ce genre d'événement où l'enseignement spécialisé tend la main pour de meilleures collaborations, mais les ponts sont parfois difficiles à construire.

3. Séance d'information à la « création de classes inclusives au sein des écoles », dans le cadre des Journées Ensemble avec les personnes extraordinaires, le 10 mai 2019, à Marcinelle.

Cette réunion destinée aux enseignants, aux directions et aux personnels éducatifs des établissements de l'enseignement ordinaire n'a pas fait déplacer les foules. Il est vrai que le moment n'était peut-être pas judicieux pour que les acteurs de l'école ciblés par la thématique se rendent disponibles...Et pourtant, ce grand événement organisé par la Province du Hainaut devrait interpeller tant les écoles de l'enseignement spécialisé que de l'enseignement ordinaire, dans une atmosphère positive d'échange et d'enseignement inclusif.

La séance d'information a malgré tout eu lieu ; représentants des maisons de jeunes, des parents, des directeurs et la maman de Luther, 4 ans, porteur de handicap. Ces derniers ont fait part de l'expérience de « l'école inclusive » St Paul de Mont-sur-Marchienne.

C'est à l'origine de l'appel lancé par Carmela, la maman de Luther, engagée dans l'Asbl « Alternative 21 », avec sa volonté de mixité scolaire pour son fils, que le directeur de l'école a répondu positivement. En effet, les clivages existent dès la crèche et à tous les niveaux. Il est question ici de grandir ensemble, d'effacer les notions d'apartheid et d'élitisme dans une vue de rapprochement. Cette démarche ne peut se faire que dans le cadre d'un changement structurel impliquant la collaboration de l'enseignement ordinaire avec l'enseignement spécialisé pour créer une classe inclusive dans l'école, ce qui nous apparaît aller plus dans le sens d'une intégration.

Une implantation a été créée, en classes verticale pour les

enfants de 6 à 12 ans, pour un groupe de 7 à 11 élèves. Le personnel issu de l'enseignement spécialisé, comme l'orthopédagogue, viennent en renfort à la classe inclusive et à la classe ordinaire. L'expertise de l'enseignement spécialisé est intégrée dans l'enseignement ordinaire.

Les activités se font ensemble et l'on cible l'expression, l'artistique et les projets. Les apprentissages se font dans la classe ordinaire ou en classe inclusive, selon les matières travaillées et/ ou les besoins de chacun.

Le PIA prend toute son importance dans un tel projet scolaire.

Les parents sont également reconnus comme acteurs et interlocuteurs privilégiés et des espaces de rencontres sont organisés, notamment lors des expositions qui tournent autour de 5 domaines pour tisser du lien : le jeu, l'art, le sport, la cuisine et la nature.

Il n'y a malheureusement qu'une seule association de parents pour ces différentes implantations.

Il y a encore du chemin à faire pour que chaque élève trouve sa place à l'école de son choix, mais la FAPEO se réjouit de chaque avancée dans ce sens.

1. Commentaire général n° 4 (2016) - Art 24 : Right to inclusive education.



Hyper-connectivité et sommeil

Un constat : les enfants et jeunes adolescents dorment peu, trop peu. Le temps passé sur les smartphones, tablettes et autres ordinateurs y est pour beaucoup dans la dette de sommeil accumulée par les élèves. La tendance générale va en effet à troquer des heures de sommeil contre quelques minutes (voire quelques heures...) de connexion supplémentaires.

Le déficit de sommeil a un impact sur la concentration, l'humeur et sur les résultats scolaires des enfants. Ce manque d'écoute du corps et des sensations de fatigue a

des répercussions sur l'organisme et est à l'origine de maux divers. De la difficulté à se lever entraînant des retards et des humeurs négatives à la sensation de fatigue chronique, en passant par une irritabilité difficile à contrôler ou encore par le manque de concentration ou la somnolence... comment prévenir ces ennuis quotidiens découlant de troubles du sommeil et d'une connectivité trop intense ? Y a-t-il un risque que les jeunes considèrent que dormir est une perte de temps ? Qu'être hyper-connecté à chaque minute prévaut sur l'hygiène du sommeil et donc sur la santé ?

Pour répondre à ces interrogations et sensibiliser le public scolaire à l'hygiène du sommeil, l'Ecole du Sommeil propose des animations participatives et ludiques. Celles-ci s'adressent aux enfants et adolescents. Elles se déroulent en deux séances de 50 minutes en milieu scolaire, auprès des élèves de l'enseignement fondamental - dès la 5e - et de l'enseignement secondaire. L'objectif principal de ces animations est de sensibiliser les élèves à l'importance d'un sommeil de qualité en leur expliquant le cycle du sommeil. La corrélation entre l'hygiène du sommeil et la réussite scolaire est mise en lumière par des exemples concrets.



Nuit bleue

En plus de ces animations, l'Ecole du Sommeil propose un nouveau média pour sensibiliser à la question du sommeil et de l'hyper-connectivité. En collaboration avec le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB), elle a réalisé un outil vidéo à destination des jeunes de l'enseignement secondaire, Nuit bleue.

Ce film est adressé à tou-te-s les professionnel-le-s-relais souhaitant aborder en animation les changements induits par l'omniprésence des technologies de l'information et de la communication dans notre société et dans le quotidien des jeunes. Il pourra être utilisé par tous les professionnels confrontés aux problématiques liées aux troubles du sommeil en classe - directions d'écoles, professeurs-e-s, équipes éducatives, professionnel-le-s en charge de la Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE), Centres psychomédico-sociaux (PMS), Services d'aide aux jeunes en milieu ouvert (AMO), organisations et comités de parents... pour amorcer ces questions et discuter avec les jeunes de leurs ressentis personnels et de leurs propres expériences.

Cet outil pédagogique a pour vocation d'attirer l'attention des élèves (mais aussi des parents et des enseignant-e-s) sur les risques d'une hyper-connectivité nocturne (tablettes, smartphones, télévision ou écrans divers) pour

la qualité du sommeil. Conçu comme un véritable outil de sensibilisation et de prévention, l'objectif, à travers ce film, a été de questionner un groupe d'adolescents sur leur rapport au sommeil et à la connectivité. Pendant une demi-heure, on suit un groupe d'adolescents qui s'est prêté à une expérience autour de la connectivité et du sommeil. Durant un court séjour, ces jeunes ont fait des observations, des constats, se sont interrogés et ont échangé à propos de leur utilisation du smartphone et de ses implications sur la qualité de leur sommeil. Ils ont témoigné de cycles de sommeil perturbés ou interrompus, de problèmes de concentration le lendemain, d'envies refreinées de faire des siestes, de décrochage à certains moments de la journée...

L'équipe de jeunes ayant pris part à l'expérience a appris lors de ce séjour, encadré par Najat Bouzalmad, comment fonctionnait le cycle du sommeil, a découvert des astuces pour mieux dormir, s'est questionné sur les raisons pour lesquelles ils ressentaient tous une telle envie ou un tel besoin d'être connectés en permanence. Et puis, un moment de déconnexion leur a permis, selon leurs propres dires, de mieux se connaître et de passer du temps de qualité ensemble. Un séjour qui a donc constitué un véritable échange enrichissant pour chacun et, qui sait, prometteur pour les nuits à venir... et les journées à l'école !

Les professionnel-le-s peuvent s'adresser à l'Ecole du Sommeil pour faire la demande d'un atelier projection-débat autour du film-outil Nuit bleue et de l'animation « Mieux dormir pour mieux réussir (à l'école) ».

L'Ecole du Sommeil et le Centre Vidéo de Bruxelles mettront en vente le DVD du film à partir du mois d'octobre 2019.

Plus d'informations concernant les projections - débats et les animations de sensibilisation ?

Prenez contact avec l'Ecole du Sommeil, par téléphone au 02/230.07.80 ou au 0484/83.35.84 ; par mail via contact@ecoledusommeil.be.

Centre Vidéo de Bruxelles : 02/221.10.50 ; info@cvb.be.

Nuit bleue est un film réalisé par Bertrand Vandeloise, produit par le CVB et à l'initiative de l'Ecole du Sommeil

L'obligation scolaire à 5 ans : un rempart contre les inégalités ?

Sarah Gauthier

chargée de mission à la FAPEO



La Commission de l'Éducation de la Chambre a adopté à l'unanimité le 19 février dernier une proposition de loi qui abaisse de 6 à 5 ans l'obligation scolaire en Belgique. Cette mesure rentrera en vigueur au 1er septembre 2020.

L'ensemble des études scientifiques s'accorde à montrer que l'école maternelle joue un rôle indéniable dans les apprentissages et la scolarité future des élèves. En effet, ceux qui ne la fréquentent pas partiront avec un « handicap » par rapport à ceux qui la fréquentent. C'est donc dans la perspective de limiter les inégalités de départ, dans une optique égalitariste et émancipatrice, que l'obligation scolaire à 5 ans a été pensée et votée.

Le lien entre l'échec scolaire et le niveau socio-économique a été largement documenté, il n'est plus à démontrer. Reste à prendre en compte qu'en Belgique¹ 18,6% des enfants de 0 à 17 ans sont en risque de pauvreté monétaire. Ce risque est très largement déterminé par le niveau d'éducation des parents et la maîtrise du français². Or, la population scolaire augmente particulièrement dans certaines zones à faible Indice Socio-Economique. Par exemple, à Bruxelles, la population scolaire dans les zones à faible indice Socio-Economique a connu un accroissement de 19% en 10 ans. Echecs, redoublements, orientations (et relégation), abandons de la scolarité, phobie scolaire sont les parties visibles de l'iceberg nommé « La Reproduction des inégalités par l'école ».

Dans ce contexte, l'allongement de l'obligation scolaire en rendant la 3ème année maternelle obligatoire va-t-il permettre de prévenir les échecs, les redoublements, les orientations, les abandons, la phobie scolaire et ainsi enrayer le cercle vicieux de la reproduction des inégalités sociales par l'école ?

A elle seule, la baisse de l'obligation scolaire à 5 ans ne résoudra pas tout. Il convient, en parallèle de cette mesure, de renforcer l'investissement dans la qualité de l'enseignement maternel. Notamment à travers la qualité d'accueil, le niveau de qualification des professionnels, leur formation initiale et continuée, le développement d'approches pédagogiques adéquates, « à hauteur d'enfant ».

Mais si dans un système scolaire fortement inégalitaire le fait d'intégrer l'école ne détermine pas nécessairement la réussite du parcours scolaire, ne prenons-nous pas le risque que l'abaissement de l'âge de l'obligation scolaire n'ait comme conséquence de stigmatiser une population déjà fragilisée et éloignée des codes scolaires ?

En effet, nous savons que la non-fréquentation des enfants de la 3ème année maternelle concerne principalement ceux issus de familles précarisées. Ou tout du moins, même si cette catégorie n'est pas exclusive chez les absents de l'école maternelle, cela a précisément un plus grand impact dans la trajectoire scolaire de ces enfants.

À partir du moment où l'obligation scolaire concerne la fréquentation de l'élève en 3ème maternelle – et que de nombreux parents ne mettent pas leur enfant à l'école parfois plusieurs jours ou demi-jours par semaine – les enfants et leurs parents seront-ils soumis à la même régularité, aux mêmes sanctions, au même contrôle de la fréquentation que celles exigées par la FWB dans l'enseignement primaire ?

Fort heureusement, les réflexions des législateurs ne semblent pas aller dans ce sens. La voie de la sensibilisation auprès des parents devrait être privilégiée. Pouvons-

nous néanmoins redouter, qu'au-delà des sanctions objectives potentiellement encourues, le signalement des irrégularités ait pour effet de sanctionner socialement et symboliquement les familles les plus précarisées ?

Les rapports qu'entretiennent ces familles vulnérables et éloignées des codes scolaires avec l'école – et notamment l'école maternelle – peuvent être difficiles. Le stigmatisme du parent « démissionnaire » est d'ailleurs une figure régulièrement invoquée par l'institution scolaire pour désigner « ces parents-là ». Le sentiment de peur, de honte, d'être jugés, humiliés est une constante dans les témoignages que nous récoltons. C'est donc aussi à travers le changement de regard porté par l'institution scolaire sur les parents en situation de précarité qu'il sera possible d'envisager une réelle amélioration, notamment par le renforcement de la formation initiale des enseignants.

Par ailleurs, les problématiques liées à la diversité sociale et culturelle peuvent être largement abordées en classe avec les élèves sous un angle critique, en travaillant notamment sur les préjugés et ainsi participer à la lutte contre la stigmatisation. Cela se fait déjà dans l'enseignement primaire notamment à travers le cours de philosophie

et de citoyenneté. Ainsi, l'obligation scolaire va-t-elle impliquer l'organisation de ce cours en 3ème maternelle ? En parallèle, la Communauté française va-t-elle devoir également organiser les cours de religion et de morale ? Les parents vont-ils devoir déjà faire un choix ? Autant de questions qui restent à l'heure d'aujourd'hui en suspens et qui nécessitent des réponses.

L'école a donc un rôle indéniable à jouer dans la réduction des inégalités scolaires, il ne faudrait pas en effet externaliser sans arrêt les facteurs de ces inégalités. Les professionnels de l'enseignement doivent prendre leurs responsabilités. Néanmoins, si nous souhaitons adopter une approche globale, nous ne pouvons pas occulter le fait que si les enfants sont en situation de précarité, c'est que leurs parents le sont. Ainsi, les politiques en matière d'éducation ne doivent-elles pas inévitablement s'accompagner de politiques sociales sérieuses et ambitieuses en matière d'accès à la santé, à un logement décent, à un emploi stable et correctement rémunéré ? Autrement dit, s'attaquer aux véritables sources du problème ? Sans aucun doute, cela aurait des effets réels et positifs sur l'amélioration des conditions d'apprentissage des enfants.

1. EU – SILC, « Les indicateurs de la pauvreté en Belgique en 2017 », STATBEL, 17 mai 2018. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>

2. DEGRAEF V. et al., Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité, Fondation Roi Baudoin, Bruxelles, Février 2019, p.17. www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2019/20190215NT

Le texte intégral de cette analyse, « L'obligation scolaire à 5 ans : un rempart contre les inégalités ? », est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique « Analyses 2019 ».

Les toilettes à l'école : entre crainte et besoin pressant, il faut choisir !

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Vous promener seul·e dans une petite ruelle sombre, étroite, odorante, dégradée, remplie de personnes potentiellement hostiles, vous aimez ça ? Vous le feriez chaque jour ? Plusieurs fois par jour ? Tout en connaissant les risques que vous pourriez encourir ? Ce sentiment d'insécurité est proche de celui de toute une série de jeunes lorsqu'ils doivent se rendre aux toilettes dans leurs écoles. Heureusement, ce n'est pas le cas partout ni pour tout le monde, mais la situation est suffisamment préoccupante dans toute une série d'établissements.

Lorsque le sujet des toilettes est abordé, on pense proximité, difficulté de les garder propres, de les rendre accueillantes (si la volonté de le faire est présente en tout cas), de les contrôler, de les entretenir, de les équiper correctement en papier/savon/installations adaptées. De trop nombreux jeunes se retiennent et mettent en place différentes stratégies tout au long de la journée et de l'année afin de ne pas s'y rendre. Et pourtant, étrangement, d'autres jeunes y passent du temps, souvent à plusieurs.

Comme le dit Bernard De Vos, Délégué Général aux Droits de l'Enfant, « *De manière générale, notre école reproduit les inégalités sociales. (...) Nous sommes face à une école qui a du mal à s'inscrire dans notre siècle, et où l'autorité se pratique de manière toujours un peu passéiste. L'école cumule une série de problèmes de société, mais elle les accentue également : harcèlement, violence, échec scolaire. Tous ces problèmes sont des questions fondamentales. Quant à celle des toilettes, sans doute n'y a-t-il rien de surprenant à ce qu'elle soit, elle aussi, un peu en retard...* »¹.

Il est naturel et normal de passer par la case « toilettes » plusieurs fois par jour, notamment lorsque l'élève n'a d'autre choix que de s'y rendre pour assurer son accès à l'eau potable où pour s'y laver les mains. Mais même si l'accès est facile, l'eau des robinets dans les toilettes

peut être vue comme sale, moins propre, non potable. Alors que de manière générale, la majorité de l'eau potable consommée par l'école l'est ... aux toilettes ! Il ressort de toute une série d'études et de discussions avec des parents que de nombreux jeunes ne s'y rendent pas pour diverses raisons, raisons qui ne sont pas liées uniquement à la propreté des lieux. En effet, les violences et le harcèlement sont des phénomènes qui apparaissent très tôt dans la vie de nos enfants, et les toilettes semblent être un cadre qui se prête bien à ce genre d'actions.

Un sentiment d'insécurité

Lors de discussions avec des parents, certains nous relayent des faits, des violences subies par leurs enfants tandis que d'autres nous parlent d'un sentiment d'insécurité. Ce sentiment résulte d'un malaise général, que l'enfant ait été spectateur ou ait subi des actes de violences, des menaces ou non. Et dans de très nombreux cas, ce malaise ne se transformera pas en passage à l'acte. Ce sentiment est tellement énorme, prend tellement de place dans les émotions et l'imaginaire que les effets sont tout autant, voire d'avantage, à l'origine de la mise en place de stratégies d'évitement. Entre sentiment d'insécurité et passage à l'acte, il n'y a qu'un pas, seulement le malaise ressenti est déjà un poids énorme. Ce sentiment d'insécurité est suffisant pour que toute une série d'élèves évite ce lieu pendant des mois, parfois des années.

Des stratégies d'évitement sont souvent développées dès le plus jeune âge et intériorisées, les enfants n'y pensent même plus. « *68% des enfants ont élaboré des stratégies d'évitement ou d'adaptation, 78% dans les établissements de 300 élèves ou plus.* »². À quand des toilettes où chaque élève pourra se rendre en toute sécurité quand il ou elle en a besoin sans craintes ou stress ?

Violence entre élèves

Chaque jeune pourrait, un jour, subir des violences physiques, morales et/ou sexuelles dans son parcours scolaire. Les toilettes ne renferment pas à elles-seules tout ce potentiel de violences.

Que ce soit par jeu, par ennui, par pression ou simplement par amusement, un·e jeune peut devenir la cible d'un groupe et subir différentes formes de violences. Les toilettes sont un lieu propice à l'exécution de sévices puisqu'elles échappent souvent au contrôle de l'adulte. Finalement, c'est le quotidien que subissent les jeunes dans ce lieu mal aimé et trop peu intégré dans la pédagogie de l'école, d'autant plus lorsque les écoles poussent les murs pour accueillir plus d'élèves mais n'ont pas la possibilité/capacité d'adapter les infrastructures à cette « surpopulation » de l'école.

Les toilettes, c'est un lieu où l'on se retrouve, à un moment ou un autre, seul. Ce lieu qui devrait idéalement proposer intimité et sécurité se trouve parfois être un lieu craint et évité. Mais puisqu'on ne peut mettre constamment en place des stratégies d'évitement (ou parce qu'elles n'ont pas encore été nécessaires), les jeunes y subissent parfois des agressions. Ce risque est présent puisque d'après une enquête du Cnesco³, « *16% des élèves estiment que des problèmes de sécurité se posent dans les sanitaires.* »⁴ Pourquoi accepter pour nos enfants des situations que nous, adultes, n'acceptons pas pour nous-mêmes, tant à la maison qu'au travail ou dans d'autres endroits publics ?

Concrètement, si l'on veut (enfin) faire bouger les choses dans tous les établissements scolaires, le budget n'est pas le seul manquement à blâmer. Ce travail doit venir d'un réel projet prioritaire de l'ensemble de la communauté éducative. Et si, à force de parler de changement, nous

les mettons réellement en place ? « *Accepter de reconsidérer collectivement ce que signifie œuvrer pour la propreté et le confort de tous et toutes est la seule solution pour que les toilettes scolaires cessent d'être le lieu de la honte, du harcèlement et de la saleté.* »⁵.

1. DE VOS B., « Parce qu'il n'y a pas de petits droits », dans Fondation Roi Baudouin, Sanitaires à l'école : levons le tabou, p. 16.
2. ESSITY FRANCE, « Toilettes à l'école : les enfants au bout du rouleau. Pourquoi l'hygiène des toilettes à l'école primaire n'est toujours pas une priorité en 2018 », Saint-Ouen, 2018, p. 14.
3. CNESCO, « La qualité de vie à l'école. L'école française propose-t-elle un cadre de vie favorable aux apprentissages et au bien-être des élèves ? Dossier de synthèse », 2017, p. 16.
4. BANCAUD D., « Pourquoi les élèves évitent-ils d'aller aux toilettes dans leur établissement ? », dans 20minutes.fr, 2017.
5. TOURRET L., « Tout le monde se fiche depuis toujours des toilettes scolaires (et c'est un problème) », dans slate.fr, 2018.

Le texte intégral de cette analyse, « *trilogie des toilettes - tome 2: entre crainte et besoin pressant, il faut choisir !* », est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique « Analyses 2019 ».



Daphné Renders
Chargée de mission à la FAPEO

La vallée des vikings



Chaque année, la vallée des Vikings accueille un grand tournoi de bowling. Faites preuve de courage et d'habileté tout en prenant des risques : faites tomber les bons tonneaux avec la boule et déplacez vos vikings sur la jetée. Mais en allant trop loin, vous risquez de les faire tomber à l'eau ! Il faudra alors tout recommencer ! Plus vous amasserez de pièces d'or et plus vous vous rapprocherez de la victoire.

Dès 5 ans, de 2 à 4 joueurs

Just One

Just One est un petit jeu d'ambiance coopératif : trouvez ensemble un maximum de mots mystères. Pour cela, trouvez le meilleur indice pour aider votre équipe. Mais attention, la créativité est indispensable puisque des indices identiques seront annulés ! Alors si vous avez aimé Time's Up mais avez envie de varier les plaisirs, foncez sur Just One !



Dès 8 ans, de 3 à 7 joueurs

Detective Club



Comme chaque année, le Detective Club ouvre ses portes afin de recruter de nouveaux membres. Mais intégrer l'équipe n'est pas aussi facile, il va falloir montrer de quoi vous êtes capables ! Analysez les preuves, écoutez les témoins et identifiez l'agent infiltré. Ou effacez vos traces en tant que conspirateur ou conspiratrice. Alors, saurez-vous convaincre le Club ?

Dès 8 ans, de 4 à 8 joueurs

Root

Une vaste région sauvage, des animaux qui se battent pour la contrôler. Root est un petit bijou, un jeu asymétrique où vous incarnerez une espèce d'animaux. Chaque espèce a ses forces, ses compétences et ses objectifs. De partie en partie, les dynamiques seront complètement différentes en fonction des espèces choisies et de la manière de les développer sur le plateau. Entre le régime des chats, des rats-laveurs ou encore des renards, la lutte s'annonce rude !



Dès 10 ans, de 2 à 6 joueurs

Couleurs de Paris



En tant qu'artiste peintre, vous participez à une compétition amicale à Paris au « Beau Lavoisier », du côté de Montmartre. Les journalistes ont été informés du challenge, c'est donc l'occasion de devenir célèbre, de marcher sur les traces des plus grands ! Ce jeu de gestion vous invite à manipuler habilement vos tubes de peintures, les mélanges et surtout le temps afin de créer des œuvres remarquables.

Dès 10 ans, de 2 à 4 joueurs

LA FAPEO qu'est-ce que c'est ?

La FAPEO est la fédération qui regroupe les parents et les associations de parents des écoles de l'Enseignement Officiel, avec un Conseil d'Administration composé de parents actifs dans leur Association de Parents, et d'une équipe de permanent-e-s. La FAPEO défend depuis 50 ans les parents et les élèves pour une école équitable, un enseignement de qualité, la gratuité, une place pour tous ... parce que tous les enfants méritent une école qui les amène à la réussite, dans un cadre accueillant accessible à tous.

Quels sont nos objectifs ?

Favoriser et soutenir la participation active des parents, encourager la création, dans l'école, de toute forme de dialogue parents-écoles et assurer la défense des intérêts de tous les élèves, représenter les parents au sein des instances de consultation de l'Enseignement.

Ainsi, nous proposons à tous les groupements de parents plusieurs services totalement gratuits, tels qu'un soutien pratique via notre permanence téléphonique ainsi que l'organisation de séances d'information dans les écoles.

Il est également possible pour les Associations de Parents de s'affilier à la FAPEO afin de bénéficier d'avantages supplémentaires :

- Animations et conférences gratuites dans les écoles ;
- Mise en réseau des AP
- Service de facilitation et de médiation en cas de difficultés avec l'équipe éducative ;
- Diffusion des événements dans nos médias ;
- ...et bien d'autres services encore !

C'est parce que vous êtes là pour nous renvoyer vos préoccupations que nous sommes en mesure de vous représenter au mieux. Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons faire le poids par rapport aux autres acteurs du monde de l'éducation !

N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos réflexions et questions de parents !

FAPEO asbl
Rue de Bourgogne 48 - 1190 Bruxelles
Tél : 02 527 25 75
E-mail : secretariat@fapeo.be
Site : www.fapeo.be

Abonnez-vous à notre Newsletter, visitez notre site et suivez-nous sur Facebook et Youtube pour être tenus au courant des actualités du monde de l'enseignement !

www.facebook.com/lafapeo

www.fapeo.be/newsletter/

www.youtube.com - Canal FAPEO

GRANDE ^{DE} COLLECTE MANUELS SCOLAIRES

AU PROFIT DES ÉCOLES PUBLIQUES
DE KINSHASA
FAITES DON DE VOS ANCIENS
MANUELS SCOLAIRES DE PRIMAIRE
ET DE SECONDAIRE !

DÉPÔT DES MANUELS
DANS UNE
MAISON DE LA LAÏCITÉ

LA LISTE ET LES COORDONNÉES
DES MAISONS DE LA LAÏCITÉ PEUVENT ÊTRE
CONSULTÉES SUR LE SITE WWW.FDML.BE

